

le globe rouge

Publication du Parti ouvrier et populaire jurassien

POP • Parti ouvrier et populaire • 12, rue de l'Eglise • CP 2208 • 2800 Delémont • Tél. / Fax 032 422 18 81 • e-mail: popjura@bluemail.ch • www.popjura.ch

A l'arrière-plan

Nous défendons les grandes causes, surtout celles des petits

Pierluigi Fedele



A première vue il semble difficile de trouver des points communs aux quatre sujets soumis au peuple le 17 juin prochain (dont un aux seuls habitants de Delémont). Assurance sociale, formation, droits des étrangers et projet de golf. Effectivement, comment s'y retrouver et établir des liens ? Et pourtant en regardant de près, en analysant brièvement les intérêts en jeu, on entrevoit les contours d'une politique globale, cohérente, en faveur des milieux économiques et financiers.

Premier point commun : les milieux qui sont à l'origine de la révision de l'AI sont les mêmes qui s'opposent au fonds de formation cantonal et, en partie, à l'éligibilité des étrangers. Ce sont les mêmes milieux qui souhaitent s'offrir une place de jeu sur un des plus beaux sites de Delémont. Pour la bonne compréhension de la suite du texte, nous les appellerons les « **milieux autorisés** ».



Deuxième point commun : tous les sujets soumis au vote ont un « coût », au sens large. Coût financier, écologique, démocratique. **Les « milieux autorisés » n'évaluent le « coût » qu'en fonction de leurs propres intérêts.** Donc pas de dépenses de l'Etat pour l'AI ou la formation, ça pourrait remettre en cause les cadeaux fiscaux que l'on souhaite s'octroyer. Par contre on voit d'un bon œil l'investissement corps et âme de l'Etat (ici la commune) pour le « développement » de hobbies sportifs d'une minorité.

Troisième point commun : tous ces objets, si l'on suit le point de vue des « **milieux autorisés** », constituent des **régressions pour les milieux populaires.** Démantèlement des prestations sociales, refus de s'impliquer pour la formation, pour les places d'apprentissages, stagnation des droits fondamentaux pour une catégorie de la population et confiscation de l'espace public au profit de quelques-uns.

On commence à entrevoir, à l'arrière-plan, la société que nous dessinent les « milieux autorisés ». Une société à deux vitesses. Une société dominée par le pouvoir de l'argent. En fin de compte, au-delà des éléments de propagande distillés d'un côté comme de l'autre, posez-vous toujours la même question : à qui profite le crime ? Et ensuite, rendez-vous aux urnes pour **défendre l'intérêt général.** Le vôtre.



Nos recommandations de vote

5ème révision de l'AI	NON
Fonds de formation	OUI
Modification des droits politiques-éligibilité des étrangers	OUI
Golf du Domont	NON

Jura : droits fondamentaux et formation

Eligibilité des étrangers : gommer une injustice

Le Parlement jurassien a accepté à une large majorité la modification des droits politiques. Cette modification prévoit l'élargissement des droits des étrangers, en leur accordant l'éligibilité à tous les échelons communaux. Une large majorité des communes avaient répondu favorablement à la consultation cantonale sur ce sujet.

C'était compter sans l'UDC jurassienne, qui dès qu'elle entend le mot « étrangers » sort son revolver. Avec l'aide de quelques transfuges du PDC et du PLR, elle a réuni les 2000 signatures nécessaires pour faire aboutir le référendum. Les arguments des opposants ne tiennent pas la route. La principale (la

seule ?) objection tient en quelques mots : « **on ne veut pas être commandé par un étranger** » **dixit le député Rottet, à la tribune du Parlement.** Premièrement on peut analyser avec curiosité et appréhension cette déclaration. L'UDC estime donc que l'élection à une fonction communale vous mets en position de commander. **Conception particulière de la démocratie !**

Deuxièmement, la possibilité de se présenter à une élection est soumise à une condition : 10 années de résidence en Suisse, dont une année minimum dans le Jura.

Troisièmement, **c'est le peuple qui a toujours, au final, le pouvoir d'élire qui bon lui semble.** Cette modification est **un enrichissement du fonctionnement démocratique**

du Canton du Jura. Il donne la possibilité aux citoyen-ne-s d'une commune d'élire une personne étrangère, s'ils estiment qu'elle est la mieux à même de remplir cette fonction.

Exiger la naturalisation pour accéder aux responsabilités, équivaut à confondre deux concepts : nationalité et citoyenneté. **L'implication citoyenne, dans des associations, des sociétés locales, des clubs sportifs, des partis ou des syndicats, n'est pas fonction de l'appartenance nationale !** Le Jura est composé de 100% de citoyen-ne-s jurassien-ne-s, plus ou moins impliqués, dont certains sont suisses, d'autres étrangers. **Tous devraient avoir les mêmes droits, du moment qu'ils remplissent les mêmes devoirs.**

OUI À LA MODIFICATION DES DROITS POLITIQUES

Fonds de formation : pourquoi un référendum ?

La question reste posée. Car l'argument principal avancé pour refuser l'instauration de ce fonds (effet doublon avec d'autres fonds de branches professionnelles), semble n'avoir été utilisé que pour masquer les réelles motivations des opposants.

Petit rappel : ce fond prévoit une participation des entreprises à hauteur de 0,1 % (maximum !) de leur masse salariale. Cette manne, une fois les frais administratifs déduits, sera redistribuée aux entreprises formatrices, en fonction du nom-

bre de personnes en formation. Ce système représente un double avantage : **la mise en place d'un système de financement de la formation basé sur la solidarité.** Déjà pas mal dans un secteur où seule la concurrence fait office de loi... Et deuxièmement, **il apporte un soutien concret à la formation professionnelle,** en incitant les entreprises qui ne forment pas...à le faire !

L'opposition à la création de ce fonds est née d'un réflexe idéologique libéral : le refus de voir l'Etat se mêler des mécanismes du marché. Surtout pour instaurer une ponction

sur les entreprises ! Un nouvel impôt en quelque sorte ? Vade retro ! Et ceci au mépris de toute cohérence : **la survie de certaines branches professionnelles passe par un soutien et un renforcement de la formation.** Il ne s'agit pas d'un impôt déguisé, puisque les fonds perçus sont redistribués aux entreprises qui fournissent l'effort de formation. Pas à l'Etat ! **Les petites entreprises formatrices seront les premières bénéficiaires de ce système. Elles représentent une part importante de notre tissu économique.**

OUI À UN RÉEL SOUTIEN À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Delémont : équation à dix-huit inconnues

Le débat sur le projet de golf du Domont, confirme une tendance inquiétante du débat public actuel : le droit de s'opposer à un projet (pour des motifs politiques) risque de vous reléguer dans le camp des archaïques imperméables à toute forme de progrès. Surtout quand le projet est porté par les milieux de la haute finance et de l'industrie jurassienne.

Car on ne peut le nier : le projet de golf constitue une forme de développement. Le tout est de savoir si ce projet correspond

au développement que les delémontains souhaitent pour leur ville. Les arguments consistant à dire que le golf aura des répercussions sur l'économie locale (commerce, restauration, hôtels, etc...) et en terme d'emplois est de la propagande pure. L'expérience du golf des Bois est là pour le démontrer. Ce type de développement est réservé à une minorité de personnes. **Les milieux sociaux à la base du projet ont un avantage certain sur les opposants : ils ont la puissance financière et les relais institutionnels pour im-**

ser leur projet. Comme ils ont eu la puissance financière et les relais judiciaires pour faire capoter le projet des Abattoirs. Projet d'envergure pour le développement de Delémont. Le « développement » est donc un concept à géométrie variable, en fonction des intérêts que l'on veut défendre. Les promoteurs défendent avant tout des intérêts très personnels. **Nous préférons défendre des projets de développement qui profitent au plus grand nombre.**



- *le Domont est un des poumons verts de Delémont et environ. Il constitue un espace libre, accessible à toutes et tous. Ce qui ne sera plus le cas avec l'implantation du Golf. On assisterait à une forme de privatisation d'un espace public.*
- *d'autres sites dans la vallée feraient très bien l'affaire. Pourquoi exclure du site la fréquentation massive des promeneurs, des pique-niqueurs, des familles, des joggeurs, des cavaliers, etc... ?*
- *écologie : le gaspillage d'une quantité faramineuse d'eau, ainsi que les atteintes catastrophiques à un site naturel conservé. Pollution importante du sol (pour avoir un gazon en parfaite condition).*
- *la disparition d'une exploitation agricole installée depuis des décennies.*
- *la démocratisation du golf dont se gargarisent les promoteurs, n'est qu'une façade. Le golf demeure un sport pour privilégiés. La finance d'inscription (10'000 francs) ainsi que la cotisation annuelle (1'000 francs) le démontrent. On imagine d'ailleurs mal certains industriels régionaux à la base du projet, se frotter (sur les greens) aux ouvriers qu'ils côtoient (de pas trop près) la semaine.*

NON AU PROJET DE GOLF AU DOMONT!

Vous trouverez toutes les infos utiles et les arguments du collectif « Domont pour tous » sur le site internet www.domontpourtous.ch

Brèves

Voilà donc ce qui attend nos voisins pour les cinq prochaines années ! On vous avait prévenus ! Allez, bon courage quand même !



Contact

POP
Parti ouvrier et populaire
12, rue de l'Eglise
CP 2208
2800 Delémont
Tél. / Fax 032 422 18 81
e-mail: popjura@bluemail.ch
Pour vos dons : CCP 25-10588-6

www.popjura.ch

Pour suivre de près l'actualité du POP

Agenda

Droits fondamentaux pour tous. Mêmes droits pour tous



La Suisse c'est nous, qui vivons en Suisse, indépendamment de notre origine, de notre passeport et de notre statut de séjour. Nous nous opposons aux populistes et continuons de lutter pour les droits fondamentaux de chacune et de chacun. C'est ensemble que nous construirons cette société.

grande MANIFESTATION nationale
samedi 16 juin 2007 • Weissenhausplatz Berne • 13h30

Votations fédérales

5ème révision de l'AI

Eugénisme social

Cette votation tombe à un moment opportun et quelque part assez symbolique du mode de pensée politique actuel. Parallèlement à la campagne de résistance au démantèlement de l'Assurance Invalidité, les citoyen-ne-s qui le souhaitent ont la possibilité de s'opposer à la modification de la loi sur l'imposition des entreprises (un nouveau cadeau fiscal offert aux riches !) en signant le référendum lancé par le Parti socialiste suisse (vous pouvez télécharger les feuilles de signatures et l'argumentaire sur notre site www.popjura.ch).

Ou comment faire la preuve d'une politique uniquement axée sur les intérêts des puissants et des actionnaires ! Au détriment, cela va de soi, du reste de la population. Le conseiller fédéral Merz peut se vanter du bénéfice réalisé par la Confédération l'année dernière: **c'est le prix du sacrifice imposé aux travailleurs, aux**

salariés, aux privés d'emploi, aux retraités et maintenant aux handicapés !

« Prendre aux pauvres pour donner aux riches ». Que voilà une bien belle philosophie ! Mise en pratique avec un cynisme sans pareil par nos dirigeants politiques !

La révision de l'Assurance Invalidité qui est soumise au peuple, sous couvert de quelques améliorations (à prouver !) dans le domaine de la réintégration dans le monde du travail, offre le panel complet du démantè-



lement programmé de l'AI. Avec quelque 300 millions d'économie au bout du compte. Et ceci quitte à mettre des milliers de personnes dans la dèche ! Alors que l'année dernière, nous avons déjà assisté à une diminution des rentes de 30% ! C'est l'accès à une assurance sociale de base qui est remis en cause. Cette remise en cause systématique de toute assurance sociale publique basée sur la solidarité, n'est pas innocente.

Elle constitue une des pierres angulaires du capitalisme néolibéral : détruire la dimension collective d'une assurance sociale (et partant la notion de bien commun), pour recréer, par le biais d'assurances privées, donc « efficaces » (ben voyons !), un rapport individualisé et marchand. L'aboutissement du système, « L'horreur économique » décrite par Viviane Forester. La disparition de la dimension citoyenne de l'individu pour ne laisser place qu'à sa dimension de consommateur.

Nous ne pouvons accepter cette logique purement financière.

NON aux économies sur le dos des handicapé-e-s

Quelques arguments concrets...

- Suppression des rentes complémentaires pour les conjoints qui s'occupent de leur conjoint handicapé : 30% de revenu en moins par couple !
- Suppression du supplément de rente pour les personnes de moins de 45 ans (supplément de carrière). Rente actuelle avec le supplément : entre 1055 et 1600 francs !
- Restriction supplémentaire de la notion d'invalidité, pour restreindre l'accès à l'assurance.
- Suppression du secret médical et transmission des données aux employeurs.

Vous trouverez d'autres arguments ainsi que la liste des organisations qui appellent à refuser cette modification inique sur le site:

www.ai-referendum.ch

POP Parti ouvrier et populaire

- Je souhaite recevoir le globe rouge
- Je suis intéressé(e) à recevoir les informations diffusées par le POP.
- Je souhaite adhérer au POP

Nom :

Prénom :

Adresse :

A renvoyer à : POP - Parti ouvrier et populaire
Case postale 2208 - 2800 Delémont